

Délibération n°2022-31 du 12 avril 2022

OBJET – Culture - Centre d’art contemporain – Programmation 2022

Rapporteur : Catherine VALDENNAIRE

Annexe : Programmation 2022

Le 12 avril 2022 à 18 heures, le Conseil Communautaire s’est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 6 avril 2022 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de Monsieur le Président, M. Arnaud MURGIA.

Nombre de conseillers en exercice : 36

Présents : 27

Nombre de pouvoirs : 9

Mme Marine MICHEL est nommée secrétaire de séance.

Sont présents : M. Arnaud MURGIA, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Éric PEYTHIEU, M. Richard NUSSBAUM, M. Jean-Marc CHIAPPONI, Mme Élixa FAURE, M. André MARTIN, Mme Michèle SKRIPNIKOFF, M. Patrick MICHEL, Mme Maryse XAUSA FRANÇOIS, M. Gabriel LÉON, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre PIC, M. Jean-Marie REY, Mme Claudine CHRETIEN, M. Pierre LEROY, M. Vincent FAUBERT, Mme Corinne CHANFRAY, M. Nicolas GALLIANO, Mme Marine MICHEL, M. Emeric SALLE, M. Gilles PERLI, M. Thierry AIMARD, M. Olivier FONS, M. Sébastien FINE, M. Jean-Pierre MASSON, Mme Patricia ARNAUD.

Ont donné pouvoir : Mme Claire BARNÉOUD à M. Arnaud MURGIA,
Mme Emilie DESMOULINS à Mme Catherine VALDENNAIRE,
M. Christian JULLIEN à M. Patrick MICHEL,
Mme Annie ASTIER CONVERSEZ à M. Richard NUSSBAUM,
M. Thomas SCHWARZ à M. Sébastien FINE,
Mme Francine DAERDEN à M. Gabriel LÉON,
Mme Muriel PAYAN à M. Jean-Marie REY,
M. Guy HERMITTE à M. Emeric SALLE,
Mme Catherine BLANCHARD à M. Nicolas GALLIANO.

Madame la Vice-Présidente ayant exposé les motifs conduisant à l’examen de la présente,

Vu l’arrêté préfectoral n° 05-2021-06.25.00002 du 25 juin 2021 approuvant les statuts de la CCB, notamment en matière de construction, aménagement, gestion et entretien des d’équipements culturels d’intérêt communautaire

Vu l’avis favorable du Bureau exécutif du 30 mars 2022 ;

Vu l’avis favorable de la commission Cohésion Sociale et Territoriale du 4 avril 2022 ;

Considérant que les actions mises en œuvre par le Centre d’Art Contemporain permettent aux habitants du Briançonnais d’entrer en contact avec la création contemporaine et contribuent à la sensibilisation et à la découverte des différentes formes de création artistique à destination de tous les publics ;

Considérant que le Centre d’Art Contemporain participe à l’animation et à la valorisation de la Cité Vauban, et plus largement à l’attractivité du territoire du Briançonnais ;

AR Prefecture

005-240500439-20220412-2022_31-DE

Reçu le 14/04/2022

Publié le 14/04/2022

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **Adopte** la programmation pour 2022 ;
- **Dit** que les crédits nécessaires à la réalisation des opérations sont inscrits au budget 2022 ;
- **Autorise Monsieur Le Président** à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération ;
- **Autorise Monsieur Le Président** à solliciter toute les subventions susceptibles de participer au financement du projet.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président,

Arnaud MURGIA



Date de transmission au contrôle de légalité : 14 AVR. 2022

Date affichage : 14 AVR. 2022

Le délai de recours contentieux contre la présente décision peut être déféré dans un délai de 2 mois au Tribunal Administratif de Marseille à compter de sa notification ou de sa publication.



CENTRE D'ART CONTEMPORAIN PROPOSITION DE PROGRAMMATION 2022 FICHE ACTIONS

Motivation de l'action

La Communauté de Communes du Briançonnais, dans la perspective :

- De faire du Centre d'Art Contemporain un lieu d'exposition, d'échanges culturels et pédagogiques tout au long de l'année ;
- De favoriser l'accès et la visibilité de la production artistique contemporaine nationale et internationale dans le Briançonnais ;
- D'asseoir la participation du Centre d'Art Contemporain, en saison et hors saison, à l'animation et à la valorisation de la Place d'Armes, lieu inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO au titre des fortifications Vauban ;
- De poursuivre ses actions de sensibilisation auprès du public Briançonnais, des scolaires, des personnes dites « éloignées » de l'art contemporain, via la mise en place d'actions de médiations gratuites ;
- De faire émerger, connaître et valoriser la production artistique contemporaine des Hautes-Alpes ;
- De poursuivre des actions « hors les murs » afin d'élargir les publics du Centre d'Art et de créer du lien entre la Ville Haute et la Ville Basse, via la production artistique.

A décidé de mettre en place les actions suivantes :

1. **Exposition « Portraits de lycéens, selon Windenberger »**, en partenariat avec le lycée d'Altitude et les Archives départementales des Bouches du Rhône.
Dates : du 12 au 29 mai 2022
2. **Exposition de photographies Hors les Murs au parc de la Schappe**
Dates : du 3 juin au 25 septembre 2022
3. **Exposition « Quand les Beaux-Arts s'exposent »** en partenariat avec l'atelier intercommunal des Beaux-Arts. Dates : du 9 au 22 juin 2022
4. **Exposition d'été : « Gardiens des cimes »** en partenariat avec le service Patrimoine de la Ville et la Drac Paca. Dates : du 8 juillet au 25 septembre 2022
Animations autour de l'exposition en septembre 2022 (dates à préciser) :
Soirée Rencontre / signature du livre de Michel Eisenlohr « Forts des confins »,
Soirée Ciné-lecture « La délaissée glaciaire » avec Christophe Galleron,
Ateliers artistiques à destination des élèves des Beaux-arts et/ou des collégiens avec Christophe Galleron.

5. **Exposition « Transhumances Artistiques, du Ventoux au Briançonnais »**, en partenariat avec les associations Grandeur Nature et Serres lez'Arts.
Dates : Du 10 octobre au 6 novembre 2022
6. **Exposition d'hiver, en partenariat avec le Fonds régional d'Art Contemporain**, Frac Paca, « La peinture sort du cadre » (thématique à confirmer).
Dates : du 16 décembre 2022 au 19 mars 2023

Résultats attendus et impact de l'action

- Valoriser la production artistique contemporaine régionale, nationale et internationale, dans le Briançonnais ;
- Favoriser la rencontre du public avec les artistes par l'organisation de résidences et d'ateliers artistiques ;
- Sensibiliser les publics et les accompagner dans la découverte de l'art d'aujourd'hui, grâce à des actions et des outils de médiation adaptés ;
- Elargir les publics par le développement d'actions hors les murs ;
- Dynamiser l'image du Centre d'art par une démarche collaborative pluridisciplinaire avec l'ensemble des structures culturelles du territoire ;
- Participer à l'animation et à la valorisation de la Cité Vauban ;

Contribution de l'action

- S'inscrit dans la volonté de la Communauté de Communes du Briançonnais de sensibiliser les publics à l'art contemporain et de faire du Centre d'Art Contemporain un lieu de diffusion, de création, d'échanges culturels et pédagogiques tout au long de l'année.

Budget prévisionnel

Dépenses		Recettes	
Fonctionnement courant du service	1 600 €		
Exposition « Portraits de lycéens, selon Windenberger »	1 500 €		
Exposition Hors les murs au parc de la Schappe	4 000 €		
Exposition « Quand les Beaux-Arts s'exposent »	200 €		
Exposition et médiations « Gardiens des cimes »	5 500 €	Financement associations Serres lez'Arts et Grandeur Nature - Transhumances Artistiques (projet Leader)	10 000 €
Exposition et médiations « Transhumances artistiques »	13 000 €		
Exposition partenariat Frac Paca Hiver 2022-2023	12 200 €	Autofinancement	28 000 €
Total	38 000 €	Total	38 000 €